



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Préambule

Les conditions générales de vente sont à lire attentivement. Elles constituent les éléments du contrat de prestation des services proposés par Optim'Home Déco. La commande ne sera prise en compte que lorsque vous aurez accepté ces conditions générales de vente.

Tout client d'Optim'Home Déco reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « Bon pour Accord » et avoir la capacité de contracter avec Optim'Home Déco. Toute signature d'un devis d'Optim'Home Déco vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions.

Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d'annulation du contrat. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par Optim'Home Déco.

### Article 1 : Site internet et engagement contractuel

Le site internet d'Optim'Home Déco a pour objet principal de fournir des informations sur les prestations de services offertes par Optim'Home Déco.

Nous ne prenons en compte que des commandes fermes après signature d'un devis avec la mention « Bon pour Accord ». Vous manifesterez votre engagement et votre acceptation des présentes conditions de vente par la signature du devis réalisé par nos soins. Dès cet instant, la commande sera fermement prise en compte, ce qui engagera définitivement les deux parties. Vous serez engagés à verser le montant indiqué sur le devis. En contrepartie, Optim'Home Déco sera engagée à réaliser l'ensemble des prestations indiquées sur ce même devis.

## Article 2 : Prestations

Optim'Home Déco s'engage à ce qui suit :

- Exécuter les prestations telles que définies dans le devis avec diligence et conformément aux règles de l'art ;
  
- Mettre en œuvre des moyens techniques adaptés au type de mission ;
- Prévenir le client en cas de détection de problème affectant la bonne exécution des prestations.

Il est entendu que, compte-tenu de la nature des prestations de conseil réalisées par Optim'Home Déco, la réalisation des différentes prestations correspond à une obligation de moyen notamment et sans que cela ne soit exhaustif, quant au nombre de jours devant être investis par Optim'Home Déco.

Optim'Home Déco s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancée de ses réalisations. Une fois le dossier remis au client, celui-ci ne pourra opposer à Optim'Home Déco des arguments subjectifs (goûts) pour justifier le recommencement de ces livrables ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé.

Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation d'Optim'Home Déco, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du client.

Optim'Home Déco s'interdit d'exécuter des travaux qui ne relèveraient pas de son activité de conseil en décoration et aménagement d'espaces (notamment percement de murs, poses de luminaires ou de matériaux, mission d'architecte HMONP). Dans cette hypothèse, Optim'Home Déco, sur demande du client, pourra recommander quelques prestataires extérieurs, le choix final revenant toujours au client. L'intervention d'Optim'Home Déco consiste à mettre en relation un client avec des prestataires qualifiés du secteur du bâtiment.

### Article 3 : Responsabilité

Lorsqu'il y a mise en relation d'un client avec un prestataire extérieur, le client conserve le libre choix de l'entreprise à qui il souhaite confier ses travaux et Optim'Home Déco n'interfère d'aucune manière que ce soit dans la relation contractuelle, étant précisé que l'entreprise tierce n'agit pas comme sous-traitant d'Optim'Home Déco.

Dès lors qu'Optim'Home Déco intervient sur la coordination des réalisations de décoration, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité.

Il appartient au client de vérifier auprès des prestataires extérieurs de la faisabilité technique de l'opération envisagée (pose de matériaux, démolition de murs ou de cloisons).

Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garanties décennale...).

En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. Optim'Home Déco recommande à ses clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (ADO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 4 janvier 1978.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité d'Optim'Home Déco ne saurait être engagée en cas d'inexécution totale ou partielle du contrat conclu par le client avec le prestataire extérieur.

Optim'Home Déco n'encourt aucune responsabilité :

- Quant aux informations, documents et photos, transmis par le client, dont le contenu reste sous sa responsabilité pleine et entière.  
Optim'Home

Déco s'appuie exclusivement sur des informations communiquées par le client pour effectuer les prestations commandées et ne saurait en conséquence être responsable d'informations erronées transmises.

- Quant à la réalisation et la mise en œuvre par le client des préconisations de décoration et d'aménagements fournies par Optim'Home Déco.
- Pour tous les dommages de quelque nature que ce soit, qui pourraient résulter de l'exécution des propositions de décoration et d'aménagement préconisées par Optim'Home Déco et réalisées directement ou indirectement par le client.

Lorsqu'Optim'Home Déco fournit des plans au client, ces plans n'ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l'exécution des travaux. Ils sont transmis à titre indicatif et le client doit s'assurer que le prestataire extérieur reprendra le plan et validera les cotes définitives avant l'exécution des travaux.

L'ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par Optim'Home Déco ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d'exécution technique (implantations réseaux divers, plomberie, électricité, fluides divers...) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux de décoration intérieure.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité d'Optim'Home Déco ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le prestataire extérieur se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par Optim'Home Déco sans avoir pris la précaution de reprendre les cotes et d'effectuer ses propres plans.

Par ailleurs, Optim'Home Déco ne garantit en aucun cas que les couleurs à l'écran ou imprimées correspondent exactement aux produits en vente. Ainsi, le client est tenu d'effectuer les vérifications nécessaires concernant la teinte en se déplaçant physiquement en magasin et/ou en achetant des échantillons A4. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité

d'Optim'Home Déco ne saurait être engagée dans l'hypothèse où la teinte retenue ne correspondrait pas exactement au résultat après impression ou visualisation écran.

#### **Article 4 : Assurance**

Optim'Home Déco a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des clients, à des prestataires de services ou à des tiers par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligences commises à l'occasion de son activité de prestataire de services. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande. Le client devra lui-même s'assurer que les prestataires qu'il aura choisi pour l'exécution des travaux sont assurés dans le cadre de leur activité professionnelle.

#### **Article 5 : Illustrations**

Nous faisons de notre mieux pour illustrer nos propositions afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés.

#### **Article 6 : Durée de l'offre**

Les offres de services proposées sur le site internet d'Optim'Home Déco régies par les présentes conditions de vente, sont valables tant qu'elles demeurent en ligne. Nos devis sont une durée de validité d'un mois à compter de leur réception par le client.

#### **Article 7 : Tarifs**

Les prix pratiqués par Optim'Home Déco, proposés sur nos devis, sont ceux en vigueur le jour de la commande. Tous nos prix sont indiqués en euros HT, le fait d'être auto-entrepreneur permettant de ne pas être soumise à la TVA.

Les frais de déplacements en dehors du département d'Optim'Home Déco (34) sont facturés en sus étant précisé que les justificatifs seront remis sur demande du client.

Type de Prestation	Prix de l'intervention de l'architecte d'intérieur
<b>RdV conseil avant achat</b>	80 € HT/h (remboursée si poursuite du projet avec l'étude du bien)
<b>Modification VEFA (Vente en Etat de Futur Achèvement)</b>	Étude complète : < ou = 50 m <sup>2</sup> : 60 €/m <sup>2</sup> 51 à 80 m <sup>2</sup> : 50 €/m <sup>2</sup> 81 à 120 m <sup>2</sup> : 40 €/m <sup>2</sup> > ou = 121 m <sup>2</sup> : 30 €/m <sup>2</sup> Sur devis spécial en cas d'étude partielle
<b>Rénovation d'un bien avec optimisation de la circulation et étude architecturale intérieure complète (DCE)</b>	< ou = 50 m <sup>2</sup> : 70 €/m <sup>2</sup> 51 à 90 m <sup>2</sup> : 60 €/m <sup>2</sup> 91 à 150 m <sup>2</sup> : 50 €/m <sup>2</sup> 151 à 200 m <sup>2</sup> : 40 €/m <sup>2</sup> > 200 m <sup>2</sup> sur devis spécial en fonction du projet
<b>Relooking intérieur / Home Staging</b>	400 € HT/pièce (WC, Couloir ou Entrée) 600 € HT/pièce (Salon, Salle à Manger, Chambre, Bureau, Salle de Bain/Salle d'eau ou Cuisine)

### Article 8 : Commande

Au jour de la signature du devis par le client, celui-ci fera office de commande. Chacune des deux parties conservera un exemplaire faisant foi de ses engagements. En règle générale, un acompte de 30% sera demandé avant toute exécution du projet, un règlement de 40% à la livraison du dossier APS et le solde sera réclamé à réception du projet, correspondant au dossier APD.

Il appartient à Optim'Home Déco de valider les éléments fournis par le client et de demander, le cas échéant, les informations complémentaires nécessaires à la réalisation de la prestation. Dans l'hypothèse où les informations complémentaires ne seraient pas fournies par le client et dans l'hypothèse d'une impossibilité de réaliser la prestation demandée,

les sommes versées par le client lui seront restituées dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification par Optim'Home Déco de l'impossibilité de réaliser la prestation.

Cette validation se fait par l'envoi d'un mail récapitulatif de la commande mentionnant le délai indicatif d'exécution de la prestation et l'indication qu'aucun droit de rétractation ne pourra être exercé postérieurement à cet envoi.

### Article 9 : Facturation

Une facture sera automatiquement adressée au client lors du paiement des différents montants liés à la commande (acompte, versement APS puis solde).

Celles-ci seront envoyées à l'adresse mail indiquée par le client lors de sa commande, sauf indication contraire de sa part.

### Article 10 : Paiement

Le paiement des prestations d'Optim'Home Déco s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) 30% à la commande, 40% à la réception du dossier APS et le solde de 30% à réception du dossier APD.

Le paiement des prestations « coaching déco » devra être réglé dans sa totalité, en une seule fois, lors de la commande réalisée par le client.

Lorsqu'Optim'Home Déco se déplace pour une visite chez le client, le montant de cette prestation est intégralement dû le jour du déplacement au domicile du client. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations conformément à l'Article 2 des présentes conditions.

Vous pouvez effectuer le règlement par chèque bancaire, virement ou espèces.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement, par le client, de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. En application de l'article L441-6 du code du commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit par Optim'Home Déco sur simple demande. Par ailleurs, tout professionnel en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur à l'égard de son créancier d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

En outre, Optim'Home Déco se réserve la possibilité de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci prononce l'exécution forcée du paiement, sous astreinte par jour de retard.

## Article 11 : Livraison

Lorsque nos prestations incluent la préconisation de matériel ou l'achat de mobilier livré par des tiers, les éventuels retards dans les détails de livraisons ne pourront en aucun cas être imputés à Optim'Home Déco et sa responsabilité ne pourra donc pas être engagée à ce titre.

Concernant le suivi des réalisations déco, un échéancier sera communiqué au client avec une date de réception des réalisations convenu à l'avance avec les prestataires extérieurs. Tout retard du prestataire extérieur ne saurait en aucun cas engager la responsabilité d'Optim'Home Déco. Optim'Home Déco s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les prestations dans le délai ci-dessus précisé : ce délai est donné à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à l'allocation de dommage et intérêts.

## Article 12 : Droit de rétractation

A compter de la date de commande (signature du devis), et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un délai de quatorze jours pour faire valoir votre droit de rétractation auprès d'Optim'Home Déco. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (le cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante :

Véronique FULLEDA / Optim'Home Déco  
8 avenue Frédéric Mistral  
34130 VALERGUES

Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux consommateurs.

### Article 13 : Annulation et remboursement

En dehors de votre droit de rétractation dans un délai de quatorze jours, toute demande d'annulation, de report ou de modification de commande est soumise à l'accord express d'Optim'Home Déco. A défaut d'accord sur l'annulation, votre commande ne pourra être remboursée et les montant indiqués seront entièrement dus.

### Article 14 : Protection de vos données personnelles

Conformément à la loi informatique et liberté N°7 8-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, il est rappelé que les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à l'usage interne d'Optim'Home Déco.

Ces données nominatives pourront néanmoins être communiquées aux partenaires contractuels de la marque. Ils pourront également être transmis à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre Optim'Home Déco et l'un de ses clients.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition concernant ses données personnelles. Il peut en faire la demande par mail ou par courrier :

Véronique FULLEDA / Optim'Home Déco  
8 avenue Frédéric Mistral  
34130 VALERGUES

Ou [optimhomedeco@gmail.com](mailto:optimhomedeco@gmail.com)

## Article 15 : Confidentialité

Optim'Home Déco s'engage à tenir confidentielles les informations personnelles communiquées par le client. Cependant, le client autorise Optim'Home Déco à utiliser les croquis, photos ou document des projets client pour illustrer son site ou tout autre support de communication et en autorise donc la diffusion et la reproduction.

## Article 16 : Preuve

Les registres informatisés conservés sur les serveurs d'Optim'Home Déco ainsi que sur les serveurs de ses établissements bancaires seront considérés comme les preuves de communications, commandes et paiements intervenues entre Optim'Home Déco et ses clients.

## Article 17 : Propriété intellectuelle

Toute reproduction totale ou partielle du site [www.optimhomedeco.fr](http://www.optimhomedeco.fr) ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable d'Optim'Home Déco est interdite.

Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les tribunaux français compétents.

Le client s'interdit de lancer une quelconque prestation pour son compte ou pour le compte d'une autre marque ou d'un produit pouvant concurrencer directement ou indirectement l'activité d'Optim'Home Déco.

L'utilisateur qui désire placer, pour un usage personnel ou commercial, sur son site un lien simple renvoyant directement à la page d'accueil du site Optim'Home Déco, doit obligatoirement en demander l'autorisation. Il ne s'agira pas d'une convention implicite d'affiliation. En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au site Optim'Home Déco et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires.

## Article 18 : Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes conditions serait nulle et non avenue notamment en raison d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des conditions générales de vente.

## Article 19 : Durée et droit applicable

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services proposés par Optim'Home Déco et sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties privilégieront le traitement à l'amiable. A défaut de règlement amiable, les tribunaux compétents seront saisis.

## CONTACT

**Téléphone : 07.56.85.51.68**  
**E-mail : [optimhomedeco@gmail.com](mailto:optimhomedeco@gmail.com)**  
**8 avenue Frédéric Mistral**  
**34130 VALERGUES**